



Une formation co-portée par

ITS Tours

orientation@its-tours.com
02 47 62 33 76
www.its-tours.com

CEMEA CVL

accueil@cemeacentre.org
02 47 66 15 47 / 07 86 62 23 45
www.cemeacentre.org

Nos conseils pour réussir !

Soyez curieux ! Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du champ de l'animation. Interviewez des professionnels.

Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés ! Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires) et faites des stages.

Consultez l'agenda de l'ITS ! Participez aux réunions d'information, événements d'orientation (salons, forums), et visitez l'ITS Tours, rencontrez les apprenants, les formateurs et les coordinateurs pédagogiques, lors des Journées Portes Ouvertes.

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à : referent.handicap@its-tours.com

Institut du
**Travail
Social**
TOURS

CEMEA
L'ELAN FORMATION
CENTRE



DEJEPS biquilifiant
Animation socio-éducative ou culturelle
Mentions "Animation Sociale" + "Développement de
Projets, Territoires et Réseaux"

Formation en
24 MOIS



→ EN APPRENTISSAGE

Une formation co-portée par les CEMEA CVL et l'ITS Tours, sous réserve d'habilitation par la DRAJES.



Institut du
**Travail
Social**
TOURS

ITS Tours
17 rue Groison
37 100 TOURS

CEMEA
L'ELAN FORMATION
CENTRE

CEMEA Centre Val de Loire
4 rue Jules Mourgault
37000 TOURS

LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le **coordinateur de projet** exerce ses fonctions dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'ESS. Ce professionnel est donc amené à intervenir, dans le cadre des valeurs et objectifs fixés par les instances dirigeantes, à partir de logiques d'actions multiples, de l'émancipation de la personne à la coopération entre groupes sociaux, la solidarité, la justice, la cohésion sociale, le développement de la citoyenneté...

Il agit de manière autonome dans le cadre d'une délégation de responsabilité émanant d'instances décisionnelles. Il inscrit sa structure dans les dynamiques locales et dans un travail partenarial. Il sait analyser et travailler l'accès aux publics les plus fragiles et éloignés. Il anime la dynamique du territoire et les collaborations avec les acteurs de proximité. Il inscrit ses actions dans le cadre de projet tel que la CTG, PEDT...

Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans une logique de travail collective. Il accompagne les équipes et encadre des groupes lors d'actions de formation.

Ce diplôme de niveau 5 permet d'accéder à des postes aux intitulés différents en fonction des structures concernées : responsable d'animation, coordinateur de projet/d'activités, animateur-coordonateur, animateur de réseau, agent de développement de la vie associative, adjointe de direction...

→ **Evolution de carrière** : le coordinateur de projet peut évoluer vers des fonctions de direction de structures ou des emplois intégrant une dimension d'expertise ou de management plus affirmée dans le secteur.

→ **Poursuite des études** : DESJEPS.

PRÉREQUIS

Le candidat, pour entrer en formation, doit :

Être titulaire d'une des qualifications ci-dessous :

- diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
- diplôme de niveau 3 inscrit au répertoire national des certifications professionnelles
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois.

> A noter que tout candidat doit obligatoirement être :

- Titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1/AFPS/AFGSU/SST en cours de validité.
- Être en possession de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les français de - de 25 ans.

OU, Justifier d'activités professionnelles ou bénévoles d'une durée minimale de 24 mois (correspondant à 1600 heures), quel que soit le secteur d'activité au moyen d'une attestation délivrée (nombre d'heures, missions effectuées) par la ou les structures d'accueil.

DURÉE

Durée de la formation : 24 mois.

805 heures de formation théorique dont 21 heures de positionnement et, de 1512 heures à 1616 heures de formation pratique. Les apprentis doivent effectuer en complément un stage de 140 heures, hors lieu d'emploi.

OBJECTIFS

La finalité de la formation est d'obtenir le **Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité "animation socio-éducative ou culturelle" bi-qualifiant**. Ceci permet aux apprenants d'acquérir les compétences liées aux 2 mentions "Animation Sociale" et "Développement de Projets, Territoires et Réseaux".

Les UC1 et UC2 sont transversales à tous les DEJEPS

- **UC1** : Concevoir un projet d'action (231h)
- **UC2** : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action (168h)

L'UC3 est spécifique à la spécialité "animation socio-éducative ou culturelle" et commune aux 2 mentions

- **UC3** : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative (175h)

Les UC4 sont spécifiques à chaque mention

- **UC4** : Développement de projets, territoires, réseaux (105h)
- **UC4** : Animation sociale (105h)

MÉTHODES MOBILISÉES

La pédagogie mise en œuvre est celle de l'acquisition progressive des compétences entre les situations d'apprentissage sur le terrain professionnel et les temps d'appropriation en centre de formation. La diversité des modalités pédagogiques place l'apprenant au centre de son processus d'apprentissage. Le groupe en formation et l'environnement sont des ressources importantes pour le développement de ses compétences.

Exemples des méthodes mobilisées :

Entre apports théoriques et échanges de pratiques ; temps d'accompagnement collectifs et individuels ; témoignages professionnels et enquêtes de terrain ; des échanges de savoirs, des ateliers collaboratifs, des TD, études de situation. La formation comprendra aussi des modules de FOAD et l'utilisation d'outils de travail collaboratif en ligne.

MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRATIQUES)

Le dispositif de formation, co-porté par les CEMEA CVL et l'ITS Tours, est construit sur le principe d'alternance entre le centre de formation (1 semaine par mois en moyenne) et le terrain professionnel. L'alternance intégrative permet d'inscrire la formation dans la pratique professionnelle et d'engager l'apprenant dans un travail réflexif.

La formation est composée de 4 phases : connaître le champ d'intervention / Formaliser le projet d'action/ Mener une action dans une perspective d'éducation populaire et de participation/ s'équiper techniquement à la mise en œuvre d'un projet. La formation est modulaire et permet de distinguer les contenus de chaque UC.

A l'entrée en formation, une session de positionnement de 21h permet de construire un programme individuel de formation (PIF) prenant en compte les équivalences de droit et expériences vers d'éventuels dispenses ou allègement de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Sous réserve d'habilitation par la DRAJES.

- **UC1 + UC4 AS** : Soutenance de dossier orale.
- **UC3** : Mise en situation professionnelle au sein de la structure d'alternance consistant en l'animation d'une session de formation ou d'une réunion d'équipe ou de partenariat + un entretien avec la commission d'évaluation sur l'évaluation et l'analyse de la séance.
- **UC2 + UC4 DPTR** : Rédaction de documents personnels retraçant une expérience de coordination d'un projet d'action + un entretien avec la commission d'évaluation.

CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription se fait en ligne sur le site internet de l'ITS Tours du 11/09/2023 au 06/02/2024, ce qui enclenche la procédure de vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) par la DRAJES.

Les résultats de la phase de vérification des EPEF, par le représentant de la DRAJES, déterminent l'organisation ou non des sélections. Les candidats en seront informés à compter du 20/02/2024.

Les épreuves de sélection se déroulent comme suit :

- Epreuve écrite d'admission (2h) : le candidat présente sa réflexion sur un sujet d'actualité, en lien avec l'Animation.
- Epreuve orale d'admission (45 minutes) : l'entretien permet d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de ces fonctions, compte tenu des publics accompagnés et du contexte de l'intervention ainsi que son aptitude à tirer profit de la formation

Entrée en formation : 26/03/2024

Infos : admissions@its-tours.com

TARIFS ET FINANCEMENT

Plusieurs possibilités de financement selon votre profil :

- Par l'employeur (apprentissage, contrat pro...)
- Par l'opérateur de compétence
- En autofinancement
- CPF

Coût de la formation : Sur devis.

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demander un devis, contacter directement le secrétariat à : accueil@cameacentre.org

Informations apprentissage :

2 centres d'apprentissage selon lieu d'emploi

- CFA SMS : structures du social & médico-social

contact@cfasms.fr / 02 36 41 12 18

- FORMASAT : structures enfance & jeunesse

02 38 49 88 10